



Commune de Genolier

Au Conseil communal de Genolier

Genolier, le 13 mars 2014

Préavis N° 42/2014

concernant une demande de crédit de Fr. 299'000.-
pour une nouvelle conduite d'eau sous pression (ESP)

Bouclage «Sous-la-Ville».

Délégués municipaux

Jean Zucchello, municipal
Georges Richard, municipal

Commissions chargées de l'étude de ce préavis

Commission des finances
Commission Eaux et Egoûts



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1 – Préambule

La Municipalité prévoit la réalisation d'un bouclage du réseau d'eau sous pression vers le secteur dit « Sous-la-Ville », entre la route de Trélex, route de Duillier et chemin de la Paix.

Ce bouclage remplace et annule le bouclage côté « Martinet », prévu par le PDDE 2001.(Plan Directeur de Distribution de l'Eau)

Le type de conduite imposé par le PDDE a été conservé : PE 160, soit un diamètre intérieur de 141 mm. Pour rappel et de manière générale, le PDDE préconisait de construire un bouclage à cet endroit du village pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable de tout le bas du village.

Historique

Fin 2010, l'option de remplacer la conduite de bouclage prévue au « Martinet » par celle de « Sous-la-Ville » était déjà discutée entre la Municipalité et le bureau Peitrequin SA.

Les principaux éléments plaçant en faveur de cette nouvelle variante étaient :

- Tracé permettant une réalisation facile d'un point de vue topographique et terrains libres de constructions ;
- La BH n° 4 sur la route de Trélex serait alimentée par une boucle et non pas par une branche isolée du réseau ;
- Doublage de la conduite alimentant par la route de Duillier les quartiers du bas du village ;
- Alimentation du futur quartier « Sous-la-Ville », le tracé du bouclage passe en périphérie du nouveau PPA ;
- À la jonction existante sur le chemin de la Paix, la configuration des conduites en croix permettra, par un jeu de vannes, différentes configurations d'alimentation.

Début 2011, cette variante a été présentée au SCAV et à l'ECA pour approbation. La modification envisagée du plan directeur a été acceptée. Un seul complément a été demandé, il faudra porter le diamètre de la conduite le long de la route de Trélex à 150 mm, au minimum. Une indication sur le PDDE suffira.

2 – Description du projet

Historique

La préparation de l'avant-projet de la conduite de bouclage a tenu compte des différents projets planifiés, ou en cours de réalisation dans ce secteur :

- Approbation du PPA Sous-la-Ville ;
- Étude des équipements du PPA ;
- Création d'un cheminement piétonnier entre la route de Trélex et la route de Duillier ;

Le tracé de la nouvelle conduite tient également compte des contraintes suivantes :

- Minimiser les contraintes d'exploitation de la Pépinière ;
- Ne pas empiéter sur les limites forestières (délimitation par l'inspecteur forestier) ;
- Minimiser les contraintes d'exploitation pour l'agriculteur en charge dans le secteur Sous-la-Ville. Pour cela, les nouveaux équipements seront posés au plus près des équipements d'eaux usées et d'eaux claires existants.

Travaux proposés

Le projet global prévoit les travaux de génie civil et d'appareillage pour la fourniture et la pose de 750 m de conduite PE160, ainsi que les pièces nécessaires aux raccordements et à l'exploitation du réseau.

Le projet a été préparé de manière à pouvoir être réalisé, si besoin est, en deux étapes distinctes à savoir :

- Ouvrage EST, en rouge sur le plan de situation annexé à ce rapport : raccordement du nouveau quartier Sous-la-Ville, au réseau existant, par le chemin de la Paix.
- Ouvrage OUEST, en orange : réalisation du bouclage du réseau.

Les traversées des routes cantonales, en localité, seront réalisées en fouilles ouvertes, avec alternance du trafic.

La traversée du ruisseau du Gossan sera réalisée sous le tuyau existant, afin de limiter au maximum les atteintes à ce cours d'eau.

Les soumissions prévoient le remplacement des vannes existantes aux points de raccordements ; ils ne seront remplacés qu'après sondage et analyse de l'état des équipements actuels.

La fourniture et la pose d'une nouvelle borne hydrante, côté sud de la route de Trélex sont prévues. L'implantation sera déterminée en collaboration avec le SDIS.

3 – Devis estimatif du coût des travaux

Le devis estimatif du coût des travaux a été réalisé sur la base de devis rentrés pour les travaux de génie civil et d'appareillage. Les entreprises les moins-disantes ont été retenues, sur la base des 3 offres reçues par métier. Les montants annoncés ne tiennent pas encore compte d'un éventuel subventionnement de l'ECA.

Poste	Montant CHF HT	Montant CHF TTC
Génie civil	139'000.00	150'120.00
Appareillage	83'000.00	89'640.00
Honoraires pour le projet, la procédure d'enquête publique et la direction des travaux	30'000.00	32'400.00
Divers et imprévus	24'852.00	26'840.00
Total HT	276'852.00	
TVA 8%	22'148.00	
Total TTC		299'000.00

